

L'AVENIR

DE LYON

JOURNAL RÉPUBLICAIN SOCIALISTE



ANNONCES :

Appareils électriques...
Couture...
Couture...
Couture...

ADMINISTRATION & REDACTION :

20, Cours de la Liberté, 20
LYON

ABONNEMENTS :

Lyon et départ^{ts} limitrophes...
Pour les autres départ^{ts}...
(Étranger : port en sus)
Les abonnements partent du 1^{er} et du 15 de chaque mois

NOS SURPRISES

Nous rappelons à nos lecteurs que l'AVENIR réserve tous les jours des Surprises à plusieurs d'entre eux.

Je reconnais avoir reçu du journal l'Avenir de Lyon, par suite de la convocation trouvée dans mon journal, la somme de dix francs.

DURAND,
chemin des Poncettes.

Je reconnais avoir reçu du journal l'Avenir de Lyon, par suite de la convocation trouvée dans mon journal, la somme de dix francs.

Maria L..., dévideuse,
Rue Neyret.

SOCIALISME BOURGEOIS

M. Waldeck-Rousseau, jusqu'ici gracieux pour les dames seulement, se met à faire les yeux doux au parti des forts, des muscles solides et des bras puissants.

Il entonne les louanges du socialisme. Cela ne pouvait pas manquer. Dans le système d'exploitation emprunté à l'Empire par l'opportunisme, Ferry s'étant jeté sur les paysans, Waldeck devait opérer sur les travailleurs.

Malheureusement on vous connaît, beaux masques. Bien avant Waldeck, Louis-Napoléon la faisait au socialisme, et Bismarck également. Les ouvriers ne se laisseront pas prendre.

Le socialisme ne saurait cependant se plaindre d'être ainsi contrefait par la gent gouvernementale. Ce serait pour lui le lieu de dire : « Tu m'exploites, donc je suis. »

Donc, l'Eliacin de l'opportunisme a déclaré devant une commission parlementaire qu'il s'était livré « à une étude attentive » de la question sociale.

Il a remarqué une petite crise agricole, une petite crise industrielle et une petite crise commerciale. Et il a bien voulu, l'excellent cœur, nous indiquer un petit remède.

Panacée toute nouvelle, d'ailleurs, et si la Bretagne n'eût pas mis au jour le bon Waldeck-Rousseau, jamais personnel n'y eût seulement songé.

Les Dieux soient loués !
Le ministre socialiste conseille aux travailleurs, de s'associer — simplement. — Cela leur formera l'esprit et le cœur.

Voilà qui part d'un bon naturel ; le doux ministre assure même que son idéal est de voir les travailleurs demandant « la rémunération du travail au bénéfice même qu'il aura procuré ».

De mieux en mieux, M. Rousseau nous permettra pourtant une petite question. Naguère, du côté de Bessèges, par exemple, et du côté d'Anzin, n'y a-t-il pas eu quelques travailleurs affichant la prétention de participer sous forme d'augmentation de salaire, aux bénéfices scandaleux d'exploiteurs ? J'avais vague souvenance que M. Waldeck-Rousseau avait contribué à leur envoyer

des gendarmes et autre force armée de fusils Gras pour les replonger dans leurs puits.

La mémoire me sert mal, probablement, et je suis d'autant plus disposé à reconnaître mon erreur que M. de Lanessan, qui tonna de si belle façon contre cette ingérence de la soldatesque dans ces conflits entre patrons et ouvriers, va devenir sous-secrétaire d'Etat. Vous voyez bien qu'on n'a pas envoyé de soldats à Bessèges. Feu le citoyen de Lanessan, comme dit Rochefort, avait été, comme nous, trompé par les apparences.

Le socialisme de M. Waldeck-Rousseau n'a qu'un défaut, c'est d'être vanté par tous les journaux amis, non-seulement du ministère, mais aussi de l'aristocratie d'argent qui pressure de si belle façon nos pauvres travailleurs.

La dite aristocratie — il ne faut pas le se dissimuler — commence à avoir la chair de poule. La rude voix des ouvriers s'est déjà fait entendre de côté et d'autre, et nos fameux dirigeants — qui ont pour dernière qualité la bravoure, — se demandaient comment ils parviendraient à continuer d'écorcher les dirigés, mais dorénavant sans les faire crier.

Waldeck-Rousseau est alors entré en scène, et les journaux de la faction de s'écrier : Nous savions bien qu'on finirait par trouver « le vrai socialisme » celui qui n'a rien de commun avec l'empirisme, ni avec les systèmes où l'enfantillage le plus élémentaire — ce sont les nôtres, s'il-vous plaît — le dispute parfois à l'esprit de révolte sans issue.

Nous savons bien, cher ministre, que votre socialisme n'a rien de commun avec le nôtre.

Le nôtre s'appelle le socialisme tout court, le vôtre, c'est le socialisme bourgeois.

Vous vantez les bienfaits de l'association, nous aussi ; mais nous demandons qu'on procure tout d'abord aux travailleurs quelque chose à associer.

Représentez-vous un ouvrier converti par M. Rousseau et rencontrant un camarade.

- Qu'as-tu dans ta poche ?
- Pas un sou.
- Moi non plus. Associons-les.

L'association sera un leurre tant que, par droit de naissance, le petit nombre possèdera tout et le grand nombre rien.

DÉPÊCHES DE NUIT

LA GUERRE AVEC LA CHINE

La flotte chinoise
On a annoncé, d'après une dépêche de Shanghai, que la flotte chinoise a reçu l'ordre de lever l'ancre lundi ou mardi.

Il s'agit probablement ici de cette flotte de 200 jonques chinoises qui sont arrivées vers la fin du mois de novembre à Nyan-Ching. Le Shanghai Courier disait à ce propos :

« Ces jonques sont sous les ordres du général Ch'eng, commandant des forts de Rianyin ; on croit qu'on les emploiera au transport des troupes à Formose et qu'elles seront escortées par les forces combinées des escadres de Nang-yang et Pei-yang. »

Les deux escadres dont il est question se composent, d'après les journaux de Shanghai, des bâtiments suivants :

Le Tchao-Yong et le Yang-Ouè, croiseurs en acier Armstrong, à éperon de 19 pieds, filant 16 nœuds, armés chacun de deux canons d'acier Armstrong de 25 tonnes, l'un à l'avant et l'autre à l'arrière ; de quatre canons de côté, de 40 livres, se chargeant par la culasse, et de quatre canons-revolvers.

Le Nan-Chen et le Nan Chout, nouveaux croiseurs construits en Allemagne, armés chacun de deux canons Armstrong, de 18 ou 25 tonnes en barbette ; 8 canons Krupp de 12 tonnes, se chargeant par la culasse, sur les côtés, et six canons-revolvers.

Le You-Youan, frégate mixte, armée de deux canons Vavasseur de douze tonnes, se chargeant par la culasse, placés l'un à l'avant et l'autre à l'arrière, et protégés par des cuirasses d'acier de deux pouces et demi, et de vingt canons Krupp, de soixante livres, se chargeant par la culasse, placés dans la batterie.

Le Tchong-Tching, navire mixte à éperon, armé de deux canons de 12 tonnes, l'un à l'avant, l'autre à l'arrière, et de huit canons Krupp de 45 livres, se chargeant par la culasse, placés sur les côtés.

Le Kai-Tchi, corvette mixte, armée comme le Tchong-Tching.

Deux bâtiments chinois sont partis hier. On suppose qu'il vont à Fou-Tchéou embarquer des troupes qu'ils chercheraient ensuite à faire passer à Formose.

Un télégramme du général Brière de l'Isle, adressé au ministre de la guerre, annonce la bonne situation et la santé des troupes, et l'installation satisfaisante des approvisionnements.

L'armée a des vivres assurés.

ALGER. — Le vapeur France a repris la mer à deux heures et demie, après avoir embarqué 1,000 hommes du 1^{er} zouaves, 350 hommes des bataillons d'Afrique et des tirailleurs algériens.

Le « Cachar » quitte Toulon

TOULON. — Le Cachar, ayant à bord un détachement de 23^e, 81^e, 89^e, 111^e et 143^e de ligne, est parti pour Philippeville, où il va prendre d'autres troupes pour le Tonkin.

INFORMATIONS

Voyages ministériels

MM. Waldeck-Rousseau, ministre de l'intérieur, et Martin-Feuillée, ministre de la justice, ont quitté Paris dimanche matin pour aller passer quelques jours dans le département d'Ille-et-Vilaine.

A Rennes, les deux ministres assisteront à un grand banquet offert aux députés, sénateurs, conseillers généraux, conseillers d'arrondissement et maires du département d'Ille-et-Vilaine. A cette occasion, MM. Waldeck-Rousseau et Martin-Feuillée prononceront des discours politiques importants.

Les fortifications de Paris

Quelques journaux annoncent que le général Lewal a l'intention arrêtée de ne pas admettre le déclassement total, ni même partiel, de l'enceinte bastionnée de Paris.

Nous croyons cependant, dit la France militaire, que le ministre de la guerre n'a point encore étudié cette importante question, telle qu'elle a été présentée, d'un côté, par le conseil municipal de Paris, et, de l'autre côté, par la commission de l'Exposition universelle de 1889.

Mais ce qui est certain, c'est que le général Ferron, directeur du génie au ministère de la guerre, est le partisan déterminé de la cession de l'enceinte à la Vallo.

L'INCIDENT CERNUSCHI

M. Henri Cernuschi vient d'adresser à M. Carducci, le poète républicain italien bien connu, la dépêche suivante :

« Le bien est plus fort que le mal. Votre déclaration publique me rend reconnaissant au cas qui l'a provoqué. Je veux vivre aussi longtemps qu'il est nécessaire pour fournir la preuve que je suis toujours le sincère Italien des cinque giornate de Milan (cinq journées) et de Castel Saint'Angelo ».

Je vous embrasse.

Voici de quoi il s'agit :

A la suite d'une conversation avec le correspondant parisien de la Gazzetta del Popolo, de Turin, M. Cernuschi a été l'objet d'attaques injustes de la presse italienne, car ce dernier avait critiqué, ainsi qu'il en avait le droit, la politique déloyale du gouvernement italien à l'égard de la France, et exprimé ses vœux sur la situation politique et économique du royaume italien.

M. Carducci et plusieurs professeurs de l'université de Bologne ont protesté contre les commentaires des journaux italiens, et ont signé une adresse de sympathie en faveur de M. Cernuschi.

L'Exposition de 1889

La sous-commission du palais s'est réunie samedi matin au Ministère du commerce.

Elle a pris plusieurs résolutions importantes ; elle a décidé :

- 1^o Que deux pavillons monumentaux seront construits au Champ de Mars et conservés après l'Exposition ;
- 2^o Que ces deux pavillons seront placés de chaque côté du Champ de Mars, dans le sens de la largeur (côté de la Seine) ;
- 3^o Qu'ils seront reliés par une galerie couverte, destinée à disparaître après l'Exposition ;
- 4^o Que des galeries couvertes, partant de l'alignement des pavillons, se prolongeront jusque vers l'École militaire.

La sous-commission du palais se réunira de nouveau mardi prochain.

Samedi prochain, réunion plénière de la commission consultative.

NOUVELLES DE L'ETRANGER

La question d'Egypte

D'après le Daily News, lord Granville a dû arriver à Londres même et M. Waddington a dû lui soumettre samedi au Foreign-Office, les propositions en question. Les membres du cabinet seraient convoqués au commencement de la semaine prochaine pour les examiner.

Le Daily News dit à ce sujet ;

Le projet français paraît une œuvre de la dernière heure. Il y a des raisons de croire qu'il a été vu et revu à différentes reprises, après avoir fait le tour des cours d'Europe.

A Paris et ailleurs, les opinions sont très divisées. Les uns se prononçant en faveur d'une garantie internationale, les autres en faveur d'une garantie anglo-française.

On fera tous les efforts possibles pour satisfaire les désirs de la France, compatibles avec la sauvegarde de nos intérêts et avec l'exercice de nos devoirs.

Après un nouvel examen, les Français reconnaîtront l'esprit d'humanité et de justice qui règne dans la proposition anglaise, en ce qui concerne les réductions d'intérêt demandées.

On ne croit d'ailleurs pas, à Londres, dans les cercles politiques, que les contre-propositions françaises soient rejetées pu-

rement et simplement. On prétend que M. Gladstone ne serait pas éloigné d'accepter la garantie collective des puissances pour l'emprunt à contracter.

Nouvelle de Gordon

Le khédivé d'Égypte a reçu une dépêche du Mudir de Dongola, annonçant le retour du messager qu'il avait envoyé à Khar-toum.

Cette dépêche donne les nouvelles suivantes :

Pendant le séjour que ce messager fit dans cette ville, le Madhi adressa au général Gordon une lettre demandant la permission d'entrer à Khartoum. Le général anglais répondit que le Madhi pouvait venir et qu'il irait lui-même le recevoir à Ouderman.

L'ordre fut donné aux troupes de se préparer en conséquence, et Gordon-Pacha, avec quatre steamers, traversa le fleuve et se rendit à Ouderman, il fut attaqué par un corps considérable de rebelles.

Un engagement sérieux s'ensuivit. Les rebelles coulèrent bas un steamer avec leur artillerie. L'équipage fut recueilli par les trois autres navires, qui continuaient le combat et dispersèrent l'ennemi.

Le messager du mudir s'est ensuite rendu au camp du Mahdi. Il raconte qu'il s'y trouve plusieurs personnes qui sont enchaînées. Parmi ces dernières se trouvent Sales-Bey et Slatin-Bey.

La tribu des Bakarhas a abandonné le Mahdi, qui a lancé des rebelles à sa poursuite ; mais ces derniers ont été battus.

La tribu des Bakarhas a pu rentrer sur son propre territoire.

Saint-Petersbourg. — Le major général comte Ignatieff est nommé gouverneur général intérimaire de la Sibirie orientale et commandant en chef de la circonscription militaire d'Irkoutsk.

Le maréchal de Manteuffel, gouverneur général de l'Alsace-Lorraine, s'est légèrement blessé, hier, dans une chute.

Son état s'est cependant amélioré aujourd'hui, et n'inspire aucune crainte.

Berlin. — Des avis de Constantinople annoncent que le sultan aurait résolu d'envoyer une expédition de six mille hommes occuper Souakim. Les frais de l'expédition seraient garantis par les revenus de certains territoires du littoral de la mer Rouge appartenant à l'Égypte.

Londres. — Dans tous les cercles politiques, le principal point de discussion est la question d'Égypte.

Tous les yeux sont dirigés vers Khartoum, dont on attend demain, ou au premier jour, des nouvelles importantes.

Le général Stewart est arrivé hier à Mateneh, et, s'il peut se procurer des moyens de transport, il communiquera sous peu avec le général Gordon.

Les nouvelles sont donc attendues avec impatience.

Mais je me trompe en disant une république chrétienne, chacun de ces deux mots exclut l'autre. Le christianisme ne prêche que servitude et dépendance.
ROUSSEAU.

A MADAGASCAR

Nous extrayons les passages suivants d'une lettre de Tamatave, en date du 20 décembre.

« Je crois cette fois les opérations militaires bien engagées. Le résultat pour le moment est splendide. Toute une province conquise en quinze ou dix-huit jours ; toute la population venant se soumettre et reprenant immédiatement ses travaux ; plus de cinq mille indigènes, hommes, femmes et enfants arrivent au camp français et promettant fidélité à un gouvernement qui leur promet protection pour tout ce qu'ils possèdent, tout cela exécuté avec une colonne de moins de trois cents hommes, on ne pouvait vraiment demander mieux.

Par suite de notre occupation de Vohémar, la province d'Antombok, qui y confine immédiatement dans le Nord et forme l'extrémité nord de l'île, est soumise.

La célèbre baie de Diego-Suarez, où se trouvent les plus beaux ports naturels et la plus belle rade du monde, y est compromise.

Qu'on n'en doute pas en France, la possession de tout le reste de l'île ne sera plus difficile.

Il suffit de vouloir et de montrer que l'on est résolu.

On mande de Durban au *Times*, à la date du 16 janvier, que, d'après les dernières nouvelles de Madagascar, sept navires de guerre français stationnent devant Tamatave.

La dépêche ajoute :

Les Hovas ont battu en retraite dans l'intérieur de l'île adandandonnant la province de Vohémar, que les Français ont ouverte au commerce.

Les Hovas déploient une grande activité pour organiser leurs troupes et les exercer au maniement des armes.

Ils ont reçu tout récemment des munitions de guerre.

NOUVELLES ET FAITS DIVERS

Pour les pauvres

La commission artistique de l'Œuvre de la presse s'est réunie samedi au Grand-Hôtel, et a délibéré sur les deux propositions qui avaient été acceptées en principe par l'assemblée générale de la presse.

La commission a arrêté l'organisation des mesures à prendre pour assurer la réalisation :

1° D'une grande redoute parée, masquée, qui aurait lieu, le 8 février, dans le palais de la Bourse, avec tous les éléments d'attraction et de surprises, qui donneront à cette partie du programme un grand caractère d'originalité ;

2° D'une représentation extraordinaire qui serait donnée à l'Opéra, le 21 février, et dont le programme sera publié ultérieurement ;

3° D'une grande Tombola, faite de dons gratuits, qui seraient sollicités des artistes, négociants et industriels parisiens.

Chaque souscripteur de la redoute ou de la représentation aura droit, sans supplément de prix, à un billet de cette tombola.

promesse, la fierté m'en empêcha. Je m'arrangeai pour vivre avec ma solde et m'occupai sérieusement de faire mon chemin.

Par malheur, la manière dont j'avais été élevé ne pouvait qu'être un obstacle à ma fortune. J'avais rapporté une foule de préjugés de ma province ; je haïssais le mensonge, l'hypocrisie me révoltait, la bassesse me soulevait le cœur ; bref, j'étais une espèce de sauvage et un très mauvais courtisan.

Un caractère complètement opposé m'eût été nécessaire à cette cour, où mille intérêts contraires se débattaient dans un inextricable réseau d'intrigues. Flatter tous les esprits et les trahir tous m'eût infailliblement conduit au pinacle ; je préfèrai demeurer neutre. Il en résulta que chacun me prit en haine ; je fus considéré comme un pauvre esprit, un ambitieux sournois, un observateur dangereux.

Je ne réussis pas mieux auprès des dames, qui, comme vous le savez, sont de nos jours le plus puissant moyen de parvenir. Je ne ressemblais en rien à ces prétendus héros de bravoure et de courtoisie dont elles raffolaient, que dis-je..., tous ces galants spadassins qu'on me proposait pour modèles, ne m'inspiraient qu'horreur et pitié.

Leur courage n'était qu'une ardeur sanguinaire, leur pitié qu'un bigotisme ridicule et toujours atroce. C'est ainsi que le maréchal Strozzi se vantait d'avoir, par

Dernière Heure

9 h. soir. — Le gouvernement a de graves préoccupations à propos de l'enterrement de Norbert Ballerich, qu'on a dû différer en raison de l'exaspération inquiétante du personnel, auquel on voudrait défendre d'assister en uniforme aux funérailles de leur collègue, non condamné et présumé innocent.

— On a tenté de faire sauter les ateliers de South-Norwalke (Connecticut) à l'aide de la dynamite.

Les bâtiments ont été fortement endommagés.

10 h. — M. de Trémontels va laisser arriver la prescription. On ne croit pas qu'il continue ses poursuites.

— L'Autriche-Hongrie menace de dénoncer son traité de commerce avec nous si les droits sur les céréales sont adoptés.

L'affaire est épineuse, c'est l'agriculture qui en paiera les frais.

— Dans une réunion sénatoriale à Paris, M. Spuller a été répudié. Le programme radical a été voté avec prise en considération des amendements à l'article 4 portant suppression du budget des cultes, dissolution des congrégations et retour de leurs biens à la nation.

11 h. — GUÉRET. — Election d'un conseiller général pour le canton de Grandbourg : Baby-Lamuzière, républicain, 1,269 voix. élu.

— Le *Standard* assure que les notes de l'Allemagne, de la Russie et de l'Autriche appuyant les contre-propositions françaises seront présentées au gouvernement anglais dans un ou dans deux jours.

Minuit. — M. Deibler a tranché hier la tête de Marquis, l'assassin de M. Tripart. L'exécution capitale a eu lieu à Dijon.

Il a montré jusqu'au dernier moment un rare cynisme et il a exprimé la satisfaction de s'être vengé ; au moment de l'exécution, il s'est écrié : « Pauvre société, que ma mort te serve d'exemple et t'épargne les malheurs qui t'attendent ! »

— Un télégramme de Berlin, adressé à la France, annonce que deux militaires ont été assassinés. On suppose qu'ils ont été victimes d'un attentat anarchiste, parce qu'ils avaient révélé des détails sur la propagande socialiste dans les casernes.

— M. de Bismarck a reçu une lettre anonyme, datée de Londres, le menaçant de mort. Plusieurs arrestations ont été opérées à Berlin, à Hambourg et à Dresde.

Les Obsèques de M. Ed. About

Les obsèques du directeur politique du *XIX Siècle* ont eu lieu hier lundi, à midi. Les membres de l'Académie française y

étaient convoqués, ainsi que les membres du bureau en exercice.

MM. Caro, François Coppée et Camille Doucet représentaient l'Académie.

M. Caro a prononcé le discours d'usage sur la tombe du défunt, dont les funérailles, selon sa volonté formelle, ont été purement civiles.

LES SÉNATEURS PARISIENS

Dimanche a eu lieu à l'Hôtel-de-Ville, une réunion plénière des électeurs sénatoriaux, organisée par les radicaux.

Cinq cents délégués environ avaient répondu à l'appel du groupe autonomiste du conseil municipal, et dès deux heures la salle Saint-Jean était comble.

Une première lutte s'est engagée sur le nom du président. — Les radicaux proposaient M. Clémenceau, les opportunistes, M. Ranc.

Enfin, M. Clémenceau a triomphé à une assez forte majorité, et le bureau a été ainsi composé : MM. Clémenceau, président ; assesseurs, MM. Maillard et Tony Révillon ; secrétaire, M. Henri Rochefort.

COMITÉ ÉLECTORAL

des Républicains radicaux socialistes du 3^e arrondissement

Tous les citoyens appartenant audit comité ainsi que les groupes du Sacré-Cœur, la Villette, la Mouche, sont invités à assister à une réunion privée qui aura lieu le mercredi 21 courant, à huit heures du soir, chez le citoyen Rivoire, avenue de Saxe, 242.

Présence indispensable.

Le secrétaire, Martinet.

MENUS PROPOS

Maman, arrivant à l'improviste dans la salle à manger, menace de tirer les oreilles de Bob.

— Vous avez encore bu un petit verre de porto, monsieur !

— C'est pas moi, maman ?

— Qui donc ?

— C'est un biscuit qui l'a tout bu ?

— Ah ! et où est-il, ce biscuit ?

— Le biscuit ?... (D'une voix grave.) Pour le punir, je l'ai mangé !

Tom-pouce rencontre de la papeterie un duelliste enragé et toujours prêt à fatiguer les oreilles du récit de ses exploits de spadassin.

— Il y a en ce moment au Bar Continental un individu qui se vante tout haut de vous avoir mis la main sur la figure.

— A qui ?

— A vous.

Blême de colère, il saute sur son chapeau, il arrive comme un fou au Bar, et Tom-Pouce lui désigne... son barbier. Lapupetterie était rasé.

FEUILLETON DE L'AVENIR (118)

LE COUSIN DU DIABLE

Par Gontran BORYS

DEUXIÈME PARTIE

LES AMOURS DE FLORESTAN

(Suite)

Douze mois après, four pour jour, nouvel envoi de cinq cents pistoles, nouveau billet plus bref encore que le premier. Cette fois, j'étais froissé..., j'imitai le laconisme du comte.

L'année suivante, chose singulière ! il ne m'arriva ni lettre ni argent. Cela me fut d'autant plus désagréable, que les mœurs galantes et dissolues de la cour avaient quelque peu déteint sur moi et que je m'étais habitué à une existence assez large. Il me fallut rabattre de bien des vanités.

A dater de ce moment, jusqu'à celui où je quittai Paris, c'est-à-dire trois ans plus tard, mon père ne donna aucun signe de vie. J'aurais pu lui écrire, lui rappeler s

religion, fait noyer, un jeudi saint, huit cents filles de joie dans la Seine.

Le duc d'Épernon avouait trouver du plaisir à sucer le sang des enfants. Le connétable de Montmorency, chapelet en mains, n'interrompait ses paternités que pour dire : Pendez celui-ci, noyez celui-là, et décima ainsi la population de Bordeaux. Le duc de Nemours montait et descendait au galop de son cheval les escaliers de la Sainte-Chapelle. Tarane se faisait admirer en sautant d'un toit à l'autre comme un chat, le long de la rue St-Germain-l'Auxerrois ; en récompense de cette prouesse de jongleur, il fut fait maréchal de France.

Le roi lui-même, en grandissant, commençait à partager le goût général ; il ne respirait que meurtre et que carnage.

Pour ce prince de dix-sept ans, la chasse n'était plus un simple exercice, mais une passion effrénée à laquelle il se livrait jusqu'à l'épuisement de ses forces, ce qui le familiarisait avec l'effusion du sang : de là cette manie d'abattre, d'un revers de son couteau de chasse, le cou des ânes et des mulets qu'il rencontrait sur son passage. Et les courtisans d'applaudir.

Quant à moi, qui n'applaudissais point, et qui ne sus pas assez dissimuler mon mépris pour ces puérilités frénétiques, j'étais un dévot gênant, un ennuyeux pédagogue. Mes ennemis le firent comprendre au roi ; je tombai en disgrâce, et il me fut enjoint de partir.

Je m'éloignai donc, l'âme remplie de dégoût pour cette cour gangrenée, — de compassion pour ce prince qui aurait pu être un Marc-Aurèle et qui déjà promettait à la France un Néron.

J'avais résolu de mettre mon épée au service d'une nation étrangère, — la première venue, — pourvu qu'elle ne fût point en hostilité avec mon pays. Je n'étais plus un novice en fait de guerre ; je m'étais même distingué dans la plupart de ces combats qui, — sous prétexte de religion toujours, — ensanglantent continuellement notre territoire.

Mais, avant de m'expatrier, il me parut convenable d'aller visiter le comte de Morlac et de lui soumettre ma détermination. Peu lui importerait, je ne l'ignorais pas. Toutefois, le comte était mon père, je croyais lui devoir compte de mes actes.

En conséquence, je pris le chemin du Soissonnais.

Ce fut avec un véritable ravissement qu'après une journée de marche, je reconnus les bois, les coteaux et les vallons entre lesquels s'était écoulée mon enfance. Ce paysage silencieux me calma la sang. Chacun de mes pas éveillait en moi même un souvenir jeune, frais, insouciant. Vers le soir, je vis poindre, derrière un rideau de peupliers, les tourelles aiguës de notre gentilhomme.

J'éperonnai mon cheval, et bientôt je m'engageai dans cette longue avenue de

Actualités

Mme Marie Sasse, la grande cantatrice, vient de recevoir les palmes d'officier d'académie... de musique sans doute.

Nous conseillons à la diva de composer un hymne en l'honneur du pommadé Walddeck.

New-York. — Un télégramme de Panama affirme que la révolution de Colombie s'est étendue à cinq Etats. Les rebelles occupent Barranquilla. Ils ont capturé Carthagène.

Bravo ! les gones de Colombie, allez-y donc. Z'enfants, allez, allez, balayez les yankees, faites une bonne petite Jaquerie. Tuez-les tous pour leur apprendre à vivre.

Berlin. — Un comité, composé des notabilités appartenant à toutes les classes de la société, s'est formé pour s'occuper d'un présent qu'on remettra à M. de Bismarck, lors de son soixante dixième anniversaire de naissance, qui a lieu le 1^{er} avril.

Si j'avais l'honneur de faire partie de ce comité, comme poisson d'avril j'offrirai au grand chancelier un bocal de chinois au milieu duquel je placerais Jules Ferry entouré de ses gosses.

Vienne. — Des milliers de placards révolutionnaires, réclamant de venger l'exécution de Rameyer et Stallmacher, ont été trouvés dans les rues de Kolin et Czaslau, en Bohême.

Pas drôle le métier de roi par le temps qui court.

Vrai, j'aime encore mieux griffonner sur mon papalard.

La mort de M. Edmond About, regrettable en soi, a l'heureux résultat de laisser vacante une place d'académicien.

Et on m'assure que Perle pose sa candidature.

Perle, t'es un cumulard.

ELECTIONS SENATORIALES

Nous nous étions laissé bernier, paraît-il, en annonçant que M. Perras déclinait toute candidature.

Loin de donner cette preuve de modestie, le pourvoyeur de bureaux de tabac, dans une lettre adressée à M. Périgeat, conseiller d'arrondissement, accepte d'être candidat.

Il y a mieux, nous tenons de source certaine que, malgré la réunion de dimanche lui ait préféré M. Fouilloux, le célèbre Perras maintient sa candidature, au risque de faire passer le réactionnaire.

Cette attitude ne nous surprend qu'à moitié, Monsieur le Député, car, connaissant vos appétits, nous vous savions de force à avaler le morceau, faut-il, pour cela, retourner une fois de plus votre veste.

Prenez garde, cependant, qu'il ne vous fasse indigestion ; vous vous souvenez que dans le temps (et ce n'est pas vieux), vous étiez partisan énergique de la suppression

du Sénat ! Ne craignez-vous pas, dès lors, que cette pâte mal mastiquée, insuffisamment préparée pour votre estomac, ne vous étouffe !

Elevez vos pensées, songez à la France, déjà assez pauvre en grands hommes, et conservez-vous à la Patrie.

Mais vous, citoyen (?) Périgeat, je vous croyais retiré des affaires. Un ancien pâtissier ne peut donc s'empêcher de faire des brioches ?

A TRAVERS LYON

Le préfet du Rhône donne avis qu'un exécution du décret du 10 décembre 1884, le collège électoral sénatorial du département du Rhône se réunira pour élire un sénateur le dimanche 25 janvier 1885, à l'Hôtel-de-Ville de Lyon, dans la grande salle des fêtes.

Le premier tour aura lieu à huit heures du matin.

Le deuxième tour, à deux heures du soir.

Le troisième tour, à sept heures du soir.

Contrebande. — Hier, dans la soirée, la nommée Antoinette Mesmet, qui traversait la barrière de la Croix-Rouge, dissimulant sous ses vêtements un paquet de tabac de contrebande, a été mise en état d'arrestation par un employé d'octroi.

Conduite au commissariat de police, et après un interrogatoire sommaire, cette femme a été écrouée.

Mise en liberté. — Les deux jeunes gens, Eugène Billa et Hippolyte Trasca, imprimeurs, dont on avait annoncé l'arrestation sous l'inculpation de vol, ont été reconnus innocents de ce fait et immédiatement remis en liberté.

Ce qui avait donné lieu à l'erreur, c'est que ces deux jeunes gens, mis en demeure de faire connaître leur identité à la suite d'une perquisition, avaient déclaré de faux noms.

Feux de cheminée. — Hier matin, un feu de cheminée, menaçant de se communiquer aux boiseries, s'est déclaré chez M. Faure, demeurant rue Bourbon, 43.

Il a été rapidement éteint, grâce au concours dévoué des pompiers du poste voisin.

Un accident du même genre est arrivé à l'église de l'Immaculée. Quelq. eaux chaudes ont suffi pour l'éteindre.

Une porte ouverte. — Dans la nuit d'hier, vers deux heures du matin, des gardiens de la paix en tournée, remarquaient avec surprise que la porte de l'établissement du dix-neuvième siècle, situé rue de la République, était entr'ouverte. Aussi, s'avancèrent-ils sans bruit, croyant sans doute que des voleurs s'étaient introduits dans le café et en faisaient le sac. Mais fort heureusement il n'en était rien ; le patron de l'établissement avait simplement oublié de fermer son logis avant d'aller se jeter dans les bras de Morphée.

Pas prudent, ce mastroquet de la haute.

Accident. — Hier matin, Mme Padet, demeurant rue des Capucins, 13, prise tout à coup d'une crise nerveuse, est tombée lourdement sur la chaussée. Aussitôt relevée par les témoins de cet accident et après avoir reçu des soins dans un établissement voisin, cette femme a été reconduite à son domicile.

Vagabondage. — Dans la journée d'hier, les nommés Ducret et Grenouillet ont été arrêtés pour le péché de vagabondage et interdiction de séjour.

Nous recevons, avec prière de l'insérer, la lettre suivante :

Monsieur le rédacteur,
Je vous prie de bien vouloir me prêter une place dans une des colonnes de votre estimable journal, pour publier la petite note que voici :

Une famille, arrivée au paroxysme de la misère, la famille Provin, chargée de cinq enfants en bas âge, dont l'aînée, une fille, âgée de treize ans. Le père ne travaille pas depuis environ trois mois, et c'est en vain que ce malheureux se présente chaque jour dans toutes les usines ou ateliers ; mais rien, tousjours rien.

Et pourtant ces malheureux ont faim, ils ont froid et n'ont pour chauffage et pâture que les faibles ressources du comté de bienfaisance, et Dieu seul, s'il existe, ce que je ne crois pas du tout, sait si elles sont faibles.

Enfin, ces pauvres gens ont eu l'idée d'adresser au curé de la paroisse de Saint-Louis, la lettre suivante, pour solliciter un peu d'aide :

Veuillez la réponse du teneur de Saint-Louis :
— Je connais ça depuis longtemps, ce sont des montagnes de coups qui ne m'attendrissent pas, et c'est parce que les habitants de ce quartier d'assistent pas aux offices qu'ils n'ont pas ma confiance. C'est malheureux, mais c'est comme ça.

R. Cervez, etc. J. L. VVRARD, Rue d'Avignon, 5 bis.

Saint-Chamond

Samedi soir, la gendarmerie a arrêté le nommé Jean-Baptiste Lyonnet, âgé de quarante-deux ans, demeurant rue de la Boacherie, 20, en flagrant délit de vol.

Il a été transféré à Saint-Etienne, pour être mis à la disposition du procureur de la République.

Lyonnet a déjà subi une condamnation à six jours de prison pour outrages à la gendarmerie.

TRIBUNAUX

Garçon coiffeur. — Mesdames et vous, mesdemoiselles, qui prêtez aux doux propos d'amour une oreille des plus complaisantes, méfiez-vous comme de la peste des garçons coiffeurs. La plupart sont des rascals, et beaucoup d'entre eux, ce qu'on appelle des poseurs de lapins.

La toute charmante Sophie Beaupoil, qui comparait hier en police correctionnelle, en sait quelque chose. Figurez-vous que cette malheureuse jeune fille s'était amourachée l'an passé d'un aimable garçon coiffeur, qui répond au nom tout-à-fait poétique de Barbamèche, et qui, de son petit nom, s'appelle Léon.

Il était donc bien beau, — me direz-vous, — cet artiste capillaire, pour qu'une aussi jolie personne que Mlle Sophie se soit tout d'un coup éprise follement de lui.

Hol ! hol !... certes, il n'est pas laid, mais ce n'est pas un Adonis. Seulement, c'est, paraît-il, un habile dans l'art de la coiffure et de la perruque. Nul ne sait mieux que lui coiffer, suivant les saisons et selon les têtes, en *parc anglais*, en *jardin galant*, à la *cerise*, à la *capoul*, aux *sentiments repliés*... etc... etc... et

Sur des toupets nouveaux faire des nœuds antiques.

Aussi, ne faut-il pas s'étonner — le gail-lard s'en vante, — qu'il fasse des conquêtes et que

Quoiqu'il soit sec, margre et mena
Il soit partout le bienvenu,
Et que nombre de belles fées
En aient été déjà coiffées

Sophie Beaupoil fit comme les dames qui avaient eu l'honneur de confier leur tête à l'élégant Léon. Elle s'en coiffa tout-à-fait. En cela, elle eut grand tort, comme on va voir. Mais que voulez-vous ? l'amour ne se commande pas. On subit malgré soi l'influence du petit dieu malin.

Léon ne se piquait pas de fidélité envers sa maîtresse. C'était là le cadet de ses soucis. En revanche, il empochait régulièrement, toutes les semaines, le salaire de la pauvre fille.

Il le plaçait, disait-il ; et un jour devait venir, où, ajoutées à ses propres économies, celles de Sophie Beaupoil lui permettraient d'ouvrir un salon de coiffure d'un genre nouveau.

Mais ce jour n'arrivait pas vite. Sophie finit par trouver l'atteste un peu longue. Elle le dit un jour au beau Léon, qui accueillit fort mal le remarque.

— Ah ! ça, lui dit-il, vas-tu me laisser tranquille avec tes remarques ridicules ? Est-ce que tu crois qu'on s'établit coiffeur comme ça ? Je veux faire grand ; il me faut donc beaucoup d'argent. Je n'en ai pas encore assez... Allons, prends patience, et tais-toi.

Sophie Beaupoil se tut, et continua comme par le passé à remettre à Léon la plus forte part de son salaire.

Au mois d'octobre dernier, un samedi soir, elle gagnait son domicile quand, sur le boulevard, elle aperçut une silhouette qui ressemblait fort à celle de son amant.

Elle pressa le pas. C'était bien Léon. Mais il n'était pas seul. A côté de lui, appuyé sur son bras, marchait une jeune et jolie fille, que Sophie reconnut pour une de ses plus vieilles amies, une nommée Juanita Pérez.

Elle les suivit, à distance, et les vit entrer tous deux dans un hôtel garni.

Pas de doute possible. Léon la trompait. On conçoit son dépit et sa rage.

Elle attendit, debout devant l'hôtel, comme la statue du commandeur.

Au bout d'une heure les deux amoureux sortirent.

Elle se mit à les suivre, machinalement.

Bientôt, ils arrivèrent devant un restaurant renommé pour ses cabinets particuliers. Ils allaient y pénétrer. Déjà Léon avait posé la main sur le bouton de la porte d'entrée, quand, poussée comme par un vigoureux ressort, Sophie, se précipita sur lui, et lui administra une sonore paire de soufflets. Puis se retournant sur Juanita Pérez, d'un revers de main, elle la décoiffa et lui fit tomber son chapeau dans la boue.

« C'est avec mon argent que tu lui paies ces robes », dit-elle à Léon ; Misérable !

Cris, grincements de dents, arrivée des sergents de ville.

Tout le monde fut conduit au poste.

Là on s'expliqua ; et chacun ensuite retourna tranquillement chez soi.

Léon garda ses soufflets, mais la belle Juanita Pérez intenta un procès à son ancienne amie, à raison du préjudice qu'elle lui avait causé, en la décoiffant.

Pensez donc : tout le monde s'aperçut que son chignon était faux, et que sa tête était presque chauve !

Voilà pourquoi, Sophie Beaupoil a été condamnée à 16 francs d'amende.

vieux ormes que, cinq ans auparavant, j'avais suivi en sens inverse pour aller enter le sort à la cour du roi Charles IX.

La porte du manoir était grande ouverte. J'en franchis le seuil et pénétrai dans le pour d'honneur, dont l'aspect me frappa aussitôt par son air d'incurie et d'abandon.

L'herbe croissait haute et drue entre les pavés. Du côté des remises, un pan de mur gisait écroulé à demi, et cela, depuis longtemps, car les plantes parasites envahissent les décombres. Du côté de la façade, j'aperçus des vitres effondrées, des crevasses rongées par la mousse, des volets ne tenant plus à leurs gonds.

Les piétinements de ma monture n'ayant attiré personne, j'appelai. L'écho seul me répondit.

Alors je mis pied à terre, et presque effrayé de ce silence, je parcourus rapidement les bâtiments de servitude, et je n'y rencontrai que le vide. Pas un cheval aux écuries, pas un chien au chenil, pas un domestique nulle part...

Dans les cuisines désertes, les fourneaux étaient éteints et semblaient n'avoir pas été allumés depuis des années.

La peur me prit décidément. Le soupçon me vint que mon père n'existait plus. Gravissant le perron à la hâte, j'entrai dans la maison et me dirigeai vers le cabinet du comte.

Nul bruit ne s'y faisait entendre.

Avec un battement de cœur, je soulevai doucement la portière.

Dieu merci ! M. de Morlac était là. Assis dans sa haute chaise à dossier sculpté, il feuilletait, comme le jour où j'avais pris congé de lui, un gros livre posé sur ses genoux : ses éternels *Mémoires de Commynes*.

Auprès de lui, à portée de sa main, une table supportait les débris d'un repas singulièrement frugal : de l'eau, du pain, quelques fruits. Quant au riche ameublement dont le comte aimait à s'entourer, il avait disparu. La chambre était froide, nue, désolée.

L' inexplicable richesse de mon père s'en était allée comme elle était venue. Si, depuis trois ans, le comte avait cessé de me servir la pension promise, c'est que lui-même manquait du nécessaire, c'est que, depuis trois ans, le cavalier mystérieux n'avait pas reparu au château.

X

OU FLORESTAN S'APERÇUT QU'IL LUI MANQUAIT QUELQUE CHOSE

Au soupir que je poussai, M. de Morlac leva les yeux.

— Ah ! ah ! dit-il tranquillement, c'est vous, vicomte ? Je vous croyais mort.

Tel fut l'accueil de mon père après une

séparation de cinq années. Cet accueil ne m'affligea point ; je m'y étais attendu.

— Cependant, monsieur, répliquai-je lorsque je l'eus respectueusement salué, j'ai eu l'honneur de vous écrire à différentes reprises.

— Vraiment ? Au fait, c'est possible... ma mémoire s'en va.

Je le regardai. En effet, ces cinq années avaient lourdement pesé sur sa tête. Sa figure présentait de graves symptômes de décrépitude ; sa voix s'était cassée, sa taille se voûtait, ses cheveux blancs avaient blanchi davantage.

Je me souvins, il est vrai, que le comte devait approcher de ses quatre-vingts ans. Mais je l'avais toujours vu si droit, si vert, si vigoureux que j'attribuai ce déclin rapide aux privations plutôt qu'à l'âge.

De son côté, il me regardait attentivement.

— Vous n'avez pas fait fortune, à ce qu'il me paraît, dit-il.

Je ne pus m'empêcher de lui répondre :

— Hélas ! monsieur, ni vous non plus, ce semble.

— Oh ! moi, fit-il avec un geste insouciant, pour le temps qui me reste à vivre, il n'importe guère !

Et, chose étonnante, le comte me désigna un siège. Jamais, jusqu'à ce jour-là, je ne m'étais assis devant mon père.

Alors, et après en avoir sollicité la permission, je lui racontai minutieusement et en détail l'emploi de mes cinq années

d'absence. Il m'écouta sans m'interrompre et sans se départir de l'air glacial qui lui était habituel. Seulement, lorsque j'eus terminé, ses yeux mornes s'animent.

— Vous êtes un honnête homme, vicomte, me dit-il, et mon nom, je le vois, était en bonnes mains.

Je m'inclinai tout ému. Cette approbation, dans une bouche aussi avare de louanges, m'avait profondément ému. Aussitôt, comme s'il se fût déjà repenti de son expansion, il reprit d'un ton sec :

— Mais l'honnêteté ne suffit pas au siècle où nous sommes. Vous voici, à trente ans, moins avancé qu'un cadet de famille à son début.

— Je regagnerai le temps perdu, monsieur, soyez tranquille ! m'écriai-je.

Il secoua la tête.

— Non, dit-il. Vous n'êtes point de ceux qui, de gré ou de force, se taillent une large place dans la vie. Vous avez un défaut capital : la défiance de vous-même, et, si l'on ne vous aide, vous ne parviendrez à rien.

Je me tus, sentant qu'il avait raison.

— Or, continua-t-il lentement, je vous aiderai, moi... car je m'intéresse à vous, et je trouve que l'injustice a duré trop longtemps.

Tribune libre

Boulangerie ménagère de Villeurbanne et banlieue Est de Lyon. — Mardi 20 janvier, à sept heures et demie du soir, réunion de sociétaires au siège social, rue des Maisons-Neuves, 17.

Ces nouveaux adhérents trouveront des lettres à la porte.

ORDRE DU JOUR :

Inscription des nouveaux adhérents; Versements; Compte rendu du conseil d'administration. Les sociétaires sont priés d'apporter leurs reçus et les collecteurs leur livre à souche, afin de régulariser la comptabilité.

Fédération française de la Métallurgie. — Tous les délégués à la Commission fédérale sont priés d'assister à la réunion de mercredi soir, 21 courant, au siège habituel, 38, rue Grôlée.

Les délégués faisant partie du contrôle sont priés d'être exacts.

Syndicat des Mécaniciens et similaires, 38, rue Grôlée. — Les syndicats, ainsi que la commission de contrôle sont convoqués à une réunion extraordinaire aujourd'hui mardi 20 janvier, à 8 heures du soir, au siège social, rue Grôlée, 38.

Vu l'importance des questions qui seront traitées dans cette réunion et la nécessité absolue de prendre une décision immédiate tous les membres du bureau sont priés d'y assister.

Union électorale des Travailleurs socialistes. — La commission des vingt-un du troisième arrondissement est convoquée d'urgence le mardi 20 courant, à 8 heures du soir, rue St-Jacques, 57.

Avis. — Les citoyens qui auraient besoin de renseignements au sujet des inscriptions électorales, peuvent se les procurer tous les soirs, de 8 à 10 heures, rue Saint-Jacques, 5, où siège une permanence de la commission.

Commission exécutive des syndicats lyonnais. — La Commission prévient toutes les chambres syndicales, cercles d'études et groupes d'ouvriers lyonnais, qui n'ont pu assister à la réunion de dimanche, qu'une commission siège tous les soirs, au siège de la fédération, 38, rue Grôlée, de 8 à 10 heures, pour la distribution des listes de souscription destinées à l'envoi de la délégation ouvrière à Paris. Le secrétaire de la commission.

Censurés du 6^e Arrondissement. — Dans la réunion du dimanche 18 courant, les quarante censurés présents ont adopté la résolution suivante :

Une réunion sera tenue jeudi 22 courant, à 8 h. 1/2, café des Amis, 121, rue Duguesclin, afin de définir le nombre des adhérents au banquet adopté précédemment. Nous invitons tous les censurés du 6^e arrondissement à venir se joindre à nous afin d'être le plus grand nombre possible.

Chambre syndicale des chauffeurs mécaniciens. L'administration a l'honneur d'informar MM. les industriels qui auraient besoin de bons chauffeurs, conducteurs ou ouvriers pour faire les réparations, qu'ils peuvent s'adresser au secrétaire, qui tient un registre pour les demandes et offres d'emplois, rue de Penthièvre, 2.

Le secrétaire : GÉROMPT.

Dames réunies. — Bureau de placement gratuit, ouvert tous les jours, de deux à quatre heures, rue Chaponnay, 58, au deuxième.

On demande des ouvrières piqueuses de bottines; elles seront nourries, couchées.

On demande également des jeunes filles pour un travail facile.

On trouvera, dans notre bureau, des ouvrières de toutes corporations; des employées pour maisons de commerce; des domestiques; gardes-malades et femmes de ménage.

ENTERREMENT CIVIL

Les amis et connaissances de

M^{me} GIRON, née SALVIGNON

sont priés de vouloir bien assister à ses funérailles, purement civiles, qui auront lieu aujourd'hui 20 janvier, à neuf heures trois quarts.

Le convoi partira de l'Hôtel-Dieu, pour se rendre directement au cimetière de la Guillotière.

Demandez partout

LE PILORI

Journal démocratique socialiste

Paraissant tous les samedis

LE NUMÉRO : 10 CENTIMES

Bourse de Lyon

Obligations	Actions	
Ville de Lyon 1886	Gas de Lyon	1082 50
Communes 1879	Terre-Neuve	145 "
Ville de Paris 1869	Fond. de l'Harne	" "
— 1871	Creusot	1286 25
de Marseille	Acier Marins	" "
de la Réunion 1877	Franche-Comté	127 "
— 1878	Leine	216 "
— 1885	Montaubert	987 50
Union ancienne	Saint-Nicolas	" "
— nouvelle	Rive-de-Gier	" "
Dombes anciennes	Aole. St-Etienne	" "
— nouvelles	Société Lyonnaise	" "
Lombardes anc.	Créd. Anna. et Ind.	" "
— nouvelles	Société Lyonnaise	" "
Marquises	Société Stéphanoise	" "
Nord-Exp. 1 ^{re} hyp.	Rue de Lyon	" "
— 2 ^e hyp.	Comp. des Eaux	" "
Portugaise	Dombes Sud-Rhône	" "
Suez 5 0/0	Croix-Rouge	" "
Suez 3 0/0	Bataux-omnibus	" "
Omnibus-Tramw.	Tramways	" "

CHEMINS DE FER DE PARIS A LYON ET A LA MEDITERRANÉE

CARNAVAL DE NICE

Billets d'aller et retour

Lyon à Nice et Menton

En première classe : 100 fr. Aller et retour

Valables pendant 30 jours non compris le jour du départ.

Ces billets d'aller et retour seront délivrés à la gare de Lyon-Perrache et dans les bureaux-succursales, rue de Constantine, 5, et rue de la Bourse, 4.

Préfet de Coopération pour
LYON
Charbons et Cokes
2^e ARRONDISSEMENT

La direction de cette future coopérative a l'honneur d'informer ses adhérents qu'elle vient de faire un nouvel achat de charbons de premier choix, et qu'ils trouveront des dragées lavées à 3 fr. l'hectolitre, et du menu extra à 2 fr. 75, en faisant leurs commandes rue de Penthièvre, 9, au moins 2 ou 3 jours à l'avance.

Avis Nous engageons les malades atteints de maladies de peau : dartres, boutons, eczéma, démangeaisons, à lire attentivement l'attestation suivante :

« Camp de la Valbonne (Ain).
28 mars 1884.

« Monsieur, depuis longtemps, j'étais atteint d'un eczéma qui me tenait tout le corps : j'avais des démangeaisons horribles; j'étais couvert de pellicules, ma peau était écaillée et se desquamait au moindre touché.

« Cette maladie avait entièrement altéré ma santé; j'avais perdu l'appétit et je ne dormais plus. Ayant appris par la presse que plusieurs personnes avaient été guéries par l'emploi du Sirop de Bochet iodé et du Baume anti-dartreux, de BERTRAND aîné, j'essayai, sans beaucoup d'espoir; mais, à ma grande surprise, après quelques mois de traitement, je suis radicalement guéri de ma maladie de peau, et ma santé générale est rétablie. Aussi, la joie que j'éprouve est telle que je ne puis m'empêcher de venir témoigner ma gratitude, et vous autoriser à donner de la publicité à ma guérison, afin que les personnes atteintes de la même maladie que moi puissent, sans hésitation, employer vos médicaments.

« DELOIQUE,
Commissaire spécial de police au camp de la Valbonne. »

NOTA. — Exiger sur chaque produit la signature BERTRAND aîné, car il existe des imitations. — Notice gratis. — Sirop, Fl. 2 fr. 50 et 5 fr.; Baume, 2 fr.; 0 fr. 75 en sus. S'ad. ph. BERTRAND aîné, Hantzer, succ., 21, place Bellecour, Lyon.

N^o 188
L'Avenir de Lyon
BON D'ACHAT
18 Janvier 1885

Ce Bon doit être détaché tous les jours et conservé.

LE GÉRANT, J.-B.-A. PAGES

Imprimerie Moderne, cours de la Liberté, 79

Pâte Phosphorée

LARDET
SIGNOUD Pharmac.
successeur
place des Jacobins, 1,
Lyon.

Cette Pâte détruit rapidement

Cafards, Rats

Se défier des imitations. Pôt: 1 fr.; demi-pôt: 50 cent.

Expédition franco par colis postal de trois pots contre mandat-poste de 3 fr.

M^{me} HERMANN
Avenir par les cartes,
passage St-Pothin, 6.

DÉPURATIF du Sang

Le Sirop Salsepareille QUET guérit toutes les Maladies contagieuses, Dartres, Boutons, Rougeurs, Démangeaisons, Douleurs, Goutte, Rhumatismes, etc. Ce Sirop agit en toutes saisons. S'adresser à Lyon, Ph. QUET, rue Préfectura, 5. — Dépôt à St-Etienne, ph. Didier, rue de la République, 29; Grenoble, ph. Chatrousse, place Grenette.

MODES
M^{me} CLÉMENT
87, Grande-Côte, 87
LYON

M^{me} MORLETTE
SOMNAMBULE
Consultations de 10 h. à 4 h., rue Hippolyte-landrin, 13.

L'AVENIR

44, Rue Ferrandière, Lyon
L. VILLERUY, DIRECTEUR

MERCERIE Brotteaux, affaire rare, occ. à saisir, pressé, loc. 600 fr., s. loc. 220, beau log., prix 600 fr.

ÉPICERIE Comptoir, Terreaux, dép. forcé, g. log., loc. 600 fr., rec. 40 f. p. j., prix 700 fr., occ.

CAFÉ-BILLARD plus salon de Coiffure, Vaise, bénéfices assurés, b. log., loc. 1050 fr., prix 3500 fr.

MODES

Gros et Détail

M^{me} CLÉMENT

87, Grande-Côte, 87

SPECIALITÉ POUR DEUILS
Bonnets et Chapeaux montés
PRIX MODÉRÉS

A VENDRE

Près la gare Perrache

UN CAFÉ

TRAVAIL POUR DEUX PERSONNES
Prix : 2.500 Francs

S'adresser au journal en formation
L'ÉCHO DE LYON
Transféré : 4, rue Mercière, au 2^e

ON DEMANDE A ACHETER
à Lyon ou aux environs des

CAFÉS-COMPTOIRS

Epiceries, Merceries, Hôtels
Maisons, Propriétés de tous prix
S'adresser au journal en formation

L'ÉCHO DE LYON
Transféré : 4, rue Mercière, au 2^e

LA PERSÉVÉRANCE

Combien de personnes souffrant de poings de côté, d'oppression, de bronchites anciennes, de douleurs, d'irritation chronique de la gorge, de la poitrine ou de l'estomac, de névralgies tenaces fixées sur différents organes, ayant tout essayé, ont, en désespoir de cause, renoncé à toute médication !

Le remède est pourtant bien simple.

Pour être immédiatement soulagés et ensuite complètement guéris, il leur suffit de faire sur le siège du mal quelques applications du Topique Français.

Des milliers de malades ont expérimenté ce médicament, et il n'y a pas d'exemple qu'un seul d'entre eux ait été rebelle à sa bienfaisante action. Le Topique Français se trouve dans les principales pharmacies. Prix de 50 cent. à 2 francs.

Envoi franco contre timbres ou mandat adressés à M. CORNET, pharmacien dépositaire, rue Octavio-Mey, Lyon.

Exigez bien le nom : Topique Français.

PHOTONATURE ET HELIOCHROMIE

Procédés brevetés S. G. D. G.

EN FRANCE ET A L'ÉTRANGER

La Société Générale de Photonature exploitant ces deux procédés, les seuls donnant à la couleur une inaltérabilité parfaite et n'ayant à redouter aucune imitation, se recommande aux connaisseurs et amateurs du beau pour ses Portraits artistiques, Reproductions, Agrandissements, etc., etc. Cet important établissement bien situé, livre aussi de la Photographie en tous genres.

SALONS D'EXPOSITION

Rue du Plat, 2, au premier
MAISON DU PALAIS-ROYAL (près le pont Tilsitt)

ENTRÉE LIBRE tous les jours

(DIMANCHE COMPRIS)

L'OUEST

Compagnie anonyme d'assurances sur la vie

Constituée avec l'autorisation et sous le contrôle du Gouvernement

SIÈGE SOCIAL :

22, rue des Capucines — PARIS

RENTES VIAGÈRES

immédiates et différées au taux de 10, 15, 20 0/0 et plus, suivant l'âge et le délai.

RENTES VIAGÈRES PROGRESSIVES avec remboursement au décès du rentier du capital de la rente

ASSURANCES PAYABLES en cas de Vie, en cas de Mort. Dotation d'Enfants.

Les placements des Fonds des Assurés et des Rentiers sont garantis par Hypothèques sur un Domaine immobilier s'élevant à plus de 100 Millions.

S'ADRESSER

Pour tous renseignements à la Compagnie

M. HESS

79, place des Jacobins — LYON

LA FOURMI NATIONALE

24, Rue Mercière, Lyon

Société d'épargne en participation, pour l'achat en commun de valeurs à lots payables dans 100 mois. Ces titres sont achetés au cours de la Bourse, sans aucun frais pour les Sociétaires. Les fonds sont encaissés par le Ministère des Postes et versés au Comptoir d'Escompte de Paris, pour les convertir en obligations choisies par les Sociétaires. Ces dites Obligations restent déposées jusqu'à la liquidation de chaque série de Cent mois, pour revenir à chaque Sociétaire, augmentées de leur plus value, des intérêts des coupons détachés et du partage des lots ainsi que quatre bons de CENT francs de l'Assurance financière échus à la Société.

Nous croyons que cette Société organisée sur des bases nouvelles est appelée à rendre de véritables services à la petite épargne.

Les annonces sont reçues aux bureaux du journal